

CERCLE d'ÉTUDES du PATRIMOINE
et de l'HISTOIRE de SOSPEL

Siège : le Pont-Vieux, 06380 Sospel • www.sospel-patrimoine.org

OU CAHEGNE

"Ou cahegne" était le lumignon simple et rustique que les Sospellois accrochaient dans la cheminée.



Photo de Bernard



O T Sospel 1924

Sommaire n° 16 - Décembre 2014

- Les maires de Sospel depuis le Rattachement à la France en 1860 jusqu'en avril 2014
- Les manifestations 2014 du Centenaire de la guerre 1914-1918

La reproduction totale des articles ou celle d'illustration nécessite une demande préalable adressée au Cercle d'Études du Patrimoine et de l'Histoire de Sospel, sospelpatrimoine@gmail.com

Les maires élus à Sospel depuis 1860

par Jean-Louis Gallo

La situation politique du Comté de Nice en 1860 à la veille du Rattachement



Sceau de la commune de Sospel en 1850
(Archives Municipales).

Le mode d'élection sous le régime sarde

À compter du **Statuto** promulgué le 17 mars 1848 par le roi Charles-Albert, l'administration d'une commune se fait par un syndic (sindaco communale) élu au suffrage censitaire et un conseil municipal. Le mode de scrutin choisi est le scrutin uninominal majoritaire à 2 tours semblable à celui utilisé de nos jours pour les élections législatives. En 1856, Sospel compte 1253 électeurs potentiels (source ADAM Fs 110).

Pour être électeur, il faut avoir plus de 25 ans, savoir lire et écrire, être de nationalité sarde et payer le cens qui s'élève à 20 Lires dans le Comté de Nice (contre 49 Lires en Piémont). Le vote s'effectue au chef-lieu de section uniquement (le mandement de Sospel comptait 3 sections : l'Escarène, Sospel et Tende). Il n'y a pas de bulletins imprimés, l'électeur doit rédiger son bulletin ou le faire rédiger par un scrutateur du bureau de vote. *Les modes de scrutin du régime sarde et leur évolution au 19e s. feront l'objet d'un article plus détaillé dans un prochain Cahagne.* Après le vote du referendum d'avril 1860 entérinant le choix politique du rattachement proposé par les monarchies italienne et française, les règles du scrutin français sont appliquées à l'ensemble du Comté. Cependant, afin d'accorder une période de transition, les institutions municipales existantes et leurs élus sont maintenus après le rattachement pour une durée d'un an.

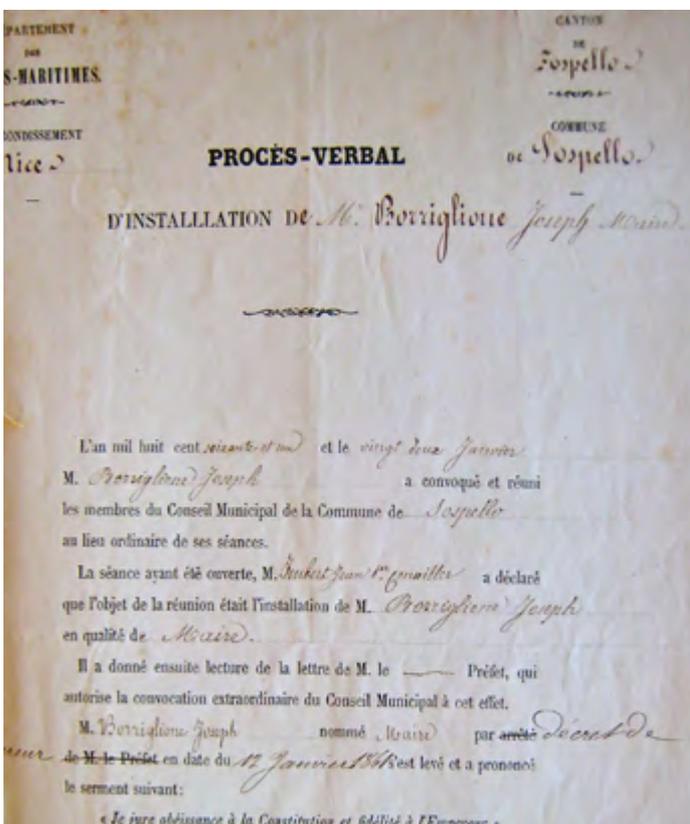
Joseph BORRIGLIONE 1860 -1871

Né en 1819 à Vintimille d'une famille de propriétaire et parent du sénateur, Alfred Borriglione, maire de Nice. Il se lie à Sospel par son union avec Fortunée Marie Prioris, fille de François-Gaspard, directeur des Postes de Sospel ; il décède à Sospel en 1899. Ancien syndic du régime sarde, il est confirmé dans ses fonctions par le préfet des Alpes-Maritimes Paulze-d'Ivoy après le décret impérial du 28 juin 1860 instituant les maires et les lois françaises dans l'ancien comté de Nice. Fervent partisan du Rattachement, il œuvre pour la mise en place de l'administration française et promulgue de nombreux arrêtés sur la vie publique et l'aménagement urbain dans le cadre de la nouvelle législation.

Élection municipale de 1865 - Une liste unique est présente : le 23 juillet par 715 voix pour, Joseph Borriglione est réélu au poste de maire. Il prête serment à l'empereur le 21 septembre 1865. En 1865, la composition du Conseil Municipal, (23 membres dont le maire), élu au suffrage universel, est la suivante : Rondelli Ignace, ancien percepteur - Palanca François, pharmacien - Maulandi Lazare, propriétaire - Bonfante Emmanuel, négociant - Milon Joseph-Paul, médecin - André Joseph, avocat - Sicart Dominique, avocat - Borgondi Jules, major en retraite - Tardivo Joseph, propriétaire - Donato Joseph, boulanger - Domérego Joseph, marchand - Genovesi Jean-Baptiste, propriétaire - Cauvin Vassal Augustin, major en retraite

Les 15 maires de Sospel de 1860 à 2014

BORRIGLIONE Joseph avril 1860 - 1871
PASTORIS Hippolyte 1871 -1878
VACHIERI de CHÂTEAUNEUF Pierre, 1878-1882
VACHIERI-ROSTAGNI Charles 1882-1884
PASTORIS Hippolyte 1884 -1888
VACHIERI-ROSTAGNI Charles mai- nov. 1888
GIRARDI Charles 1888 - 1893
BONFANTE Emmanuel 1893- 1897
GHIRARDI Félix 1897 -1904
Garin de COCONATO E.1904 (élection du 11 Mai)
PASTORIS Julien 1904 (élection du 6 Juin) - 1920
DOMÉREGO Michel 1920 - 1944
COMITI Vincent 1944 - 1947
TARDIVO Paul 1947 - 1971
GIANOTTI Pierre 1971 - 1993
LORENZI Jean-Mario 1993 - 2014
THOURET Marie-Christine, avril 2014



Serment le 22 juillet 1861 de Joseph Borriglione, 1er maire français de Sospel (la graphie italienne est encore utilisée)- ADAM-E049

Orengo Donat, négociant - Gagliardi Jean, propriétaire - Cairaschi Joseph, abbé - Faraut Dominique, propriétaire - Comoglio Joseph, négociant - Truchi André, Imberti Joseph et Albin Michel, propriétaires.

L'aîné est Cauvin Vassal, âgé de 71 ans ; le benjamin, l'avocat Sicart, âgé de 32 ans. L'origine professionnelle des conseillers est le reflet de la société du Second Empire ; on dénote 9 propriétaires soit 40% de l'ensemble du Conseil, mais également 3 militaires en retraite, 1 prêtre, 2 membres du corps de santé, 2 avocats, 3 négociants et un des 4 boulangers de la commune.

Après la chute de Sedan et la reddition de l'empereur, Gambetta proclame le **4 septembre 1870** la déchéance de Napoléon III. Un gouvernement provisoire est nommé et nombre de maires bonapartistes démissionnent ou sont poussés à la démission. Joseph Borriglione démissionne du poste de maire mais continue à participer à la vie municipale en tant que conseiller.

François PAUL, lieutenant-colonel en retraite, âgé de 70 ans, est nommé en septembre 1870, Président de la Commission Municipale pour préparer les élections municipales d'avril 1871 selon les prescriptions gouvernementales.

La présentation succincte de certains portraits de maire de Sospel au 19e s. est en partie due à la rareté des sources d'archives et au contenu laconique des Registres de délibérations.

Hippolyte PASTORIS premier mandat 1871- 1877

Né en 1827 à Sospel, fils de François Pastoris, avocat dans la commune, il effectue naturellement des études de droit et épouse Eusébi Philippine. Il devient premier magistrat de Sospel à l'âge de 44 ans et se déclare docteur en droit. Il exercera à nouveau la fonction de maire de 1886 à 1888 et décède à Sospel en 1897.

À la suite des élections du 30 avril 1871, sous la présidence de Palanca François, doyen, faisant fonction de maire, le nouveau conseil municipal se réunit le 14 mai et le 2e conseiller Hippolyte Pastoris se présente au siège de maire. Il obtient 15 voix sur 21 votes. Son opposant est le docteur Auda qui recueille 5 voix.

H. Pastoris sera réélu en 1875.

Il n'est plus en fonction en janvier 1878. L'interim est assuré par E. Bonfante, 1er adjoint.

Baron Pierre VACHIERI de CHÂTEAUNEUF 1878- 1882

Le baron Pierre Vacchieri de Chateaneuf est issu d'une des plus vieilles familles nobles du Comté. Il est né à Sospel en 1818 et il y décède en 1887. Son tombeau, au cimetière de Sospel, arbore le blason des Châteaneuf.

Un nouveau conseil élu se réunit le 24 février 1878 mais aucun candidat au poste de maire n'est élu.

Par décret du 1er mars 1878 du ministre de l'Intérieur, le baron Pierre Vacchieri de Châteaneuf est nommé maire. Il est réélu en février 1881 et démissionne pour raisons de santé le 20 août 1882.



Article du Petit Niçois du 27 février 1881 (source ADAM)

En mars 1881, suite aux plaintes des gendarmes à cheval et des utilisateurs de véhicules hippomobiles, le conseil vote le dallage de la route nationale entre la chapelle des Pères Doctrinaires et la place Vallon (actuellement Cabraïa) jusqu'à la caserne de Gendarmerie. Un parapet côté rivière est également construit.

Charles VACHIERI-ROSTAGNI

août 1882 - mai 1884

mai - novembre 1888

Avocat de profession, Charles Vachieri-Rostagni est né à Sospel en 1822. Il occupe par deux fois le siège de maire et décède à Sospel en 1892.

En 1882, il est élu maire à l'unanimité, suite à la démission du Baron de Chateaufort. Il se représente en 1888 et est élu le 19 mai par 19 voix sur 20. Le 3 novembre 1888, le préfet accepte la démission pour raisons personnelles de C. Vachieri-Rostagni.

Pendant son mandat le projet de construction d'une école au **hameau de Béroulf** se concrétise : en novembre 1884, le projet est adopté et le domicile de l'instituteur choisi ; en février suivant, le choix de l'école se porte sur la maison d'Orengo André et enfin en avril 1888, le Ministre de l'Instruction Publique approuve la création d'une école mixte à Béroulf.

C'est au cours de son 2ème mandat municipal, que le bâtiment actuel de la mairie a pris ses fonctions. Lors du conseil municipal de mai 1888, la décision est votée d'abandonner l'ancienne mairie (place St Michel,

actuel Foyer Rural), très endommagée par le tremblement de terre du 23 février 1887, pour le bâtiment plus central, occupé jusqu'alors par le juge de paix. Par décision municipale du 27 mai 1888, la mention «Hôtel de Ville» est apposée sur le fronton en remplacement de celle de Juge de Paix. Dans le 1er annuaire de 1884, on compte 8 cordonniers, 7 épiciers, 1 chapelier, 9 aubergistes, 2 cafés, 3 vendeurs de pâtes et 2 médecins.

Hippolyte PASTORIS

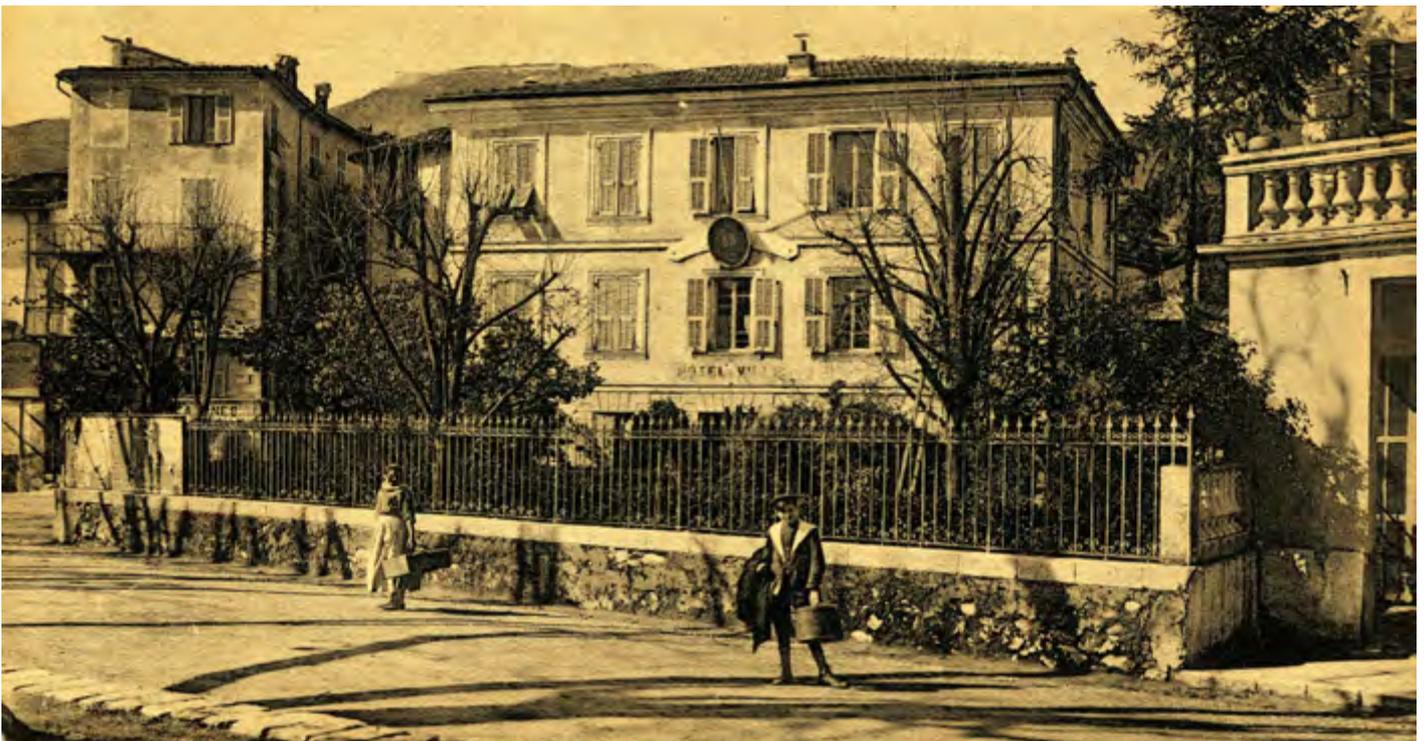
2e mandat mai 1884 - mai 1888

Le second mandat d'Hippolyte Pastoris débute en mai 1884, suite aux élections des 4 et 11 mai. H. Pastoris est élu par 11 voix contre 10 voix pour Palanca François. Le mandat fut marqué par un terrible événement qui frappa Sospel : le tremblement de terre du 23 février 1887 (*voir Ou Cabegne n° 14 pour les récits détaillés de cet évènement*).

Le jour même, le maire envoie un 1er rapport au préfet : «Le clocher de St Michel ne présente aucun danger pour le moment. Mr le conducteur des Pont & Chaussées est d'avis que la mairie, place St Michel, doit être évacuée; le secrétariat sera installé à la Maison Communale, place St Pierre, dans la journée de demain.

On a ressenti quelques secousses hier et ce matin ; Le calme retourne peu à peu ; mais les travaux sont suspendus et il n'y a plus de commerces. Les habitants de Sospel sur l'insistance du chanoine Lubonis, faisant fonction de curé, ont fourni du pain aux sinistrés.

J'ai donné l'ordre de transporter à l'Hospice de Sospel, les blessés de Castillon, sans abris et sans secours.»



La nouvelle mairie, dont l'entrée est place St Pierre. (coll. particulière. D.R.)

Le 20 mars 1887 le Conseil Municipal se réunit en session extraordinaire et présente les dommages successifs subis par les Sospellois depuis 8 mois. « Le conseil signale au préfet que les habitants, suite au tremblement de terre, ont perdu les produits des vignobles. Et cela après les orages du 30 juin 1886 où les récoltes de blé ont été détruites puis les fortes chutes de neige du 4 janvier 1887 qui ont entièrement dévasté les récoltes d'olives. Par conséquent, les habitants de Sospel sont dépourvus de ressources pour réparer les dégâts survenus le 23 février dernier.» (ADAM-E049/054-1D55).

En février 1888, une résolution du Conseil demande que 3 levées soient faites à heure fixe aux 2 boîtes aux lettres en ville. Le maire quitte ses fonctions en mai 1888.

Charles GIRARDI 1888 - 1893

Né en 1843 à Sospel d'une famille d'artisans, son père Bernard était cordonnier et sa mère femme au foyer. Il décède célibataire à Sospel en 1926.

Élu 1er adjoint lors du mandat du Baron Vachieri de Chateauneuf en 1881, il est élu maire en 1888 par 11 voix (sur 20 votants) après la démission de C. Vachieri-Rostagni. En 1892, il se représente aux élections des 1er et 8 mai et obtient 19 voix lors de l'élection du maire. En juillet 1889, des festivités célèbrent le centenaire de la Révolution française.

Le préfet, par l'arrêté du 26 mars 1893, suspend le maire de ses fonctions au vu des graves irrégularités commises dans la gestion financière de la commune. Le 6 avril suivant, sa révocation est signée par le président de la République Sadi Carnot. En 1896, un jugement en appel réduit à 4 mois de prison la condamnation initiale à 2 ans, prononcée en 1893 pour abus de confiance.

Le 23 avril 1893, de nouvelles élections municipales ont lieu.

Emmanuel BONFANTE 1893 - 1897

Bonfante Emmanuel est natif de Sospel, où il est déclaré né en 1817. Il participe à la vie municipale en qualité de conseiller à partir de 1871. Sa profession déclarée est «négociant». En avril 1893, il est élu maire avec 18 voix. Le 1er adjoint reste Frezza J.-Baptiste.

Lors des élections de 1896 (la durée de mandat de 4 ans se réfère à 1892), E. Bonfante obtient 17 voix. Le 1er adjoint est Ghirardi Félix.

En mai 1897, Emmanuel Bonfante démissionne.

Le conseil municipal élit le 1er adjoint, F. Ghirardi, au poste de maire par 16 voix.

Félix GHIRARDI 1897 -1904

Né à Breil en 1850, Felix Ghirardi est le fils d'un artisan menuisier. Il décède à Sospel en 1933.

Élections de mai 1900 (la période se réfère à 1896) - F. Ghirardi recueille 20 voix ; le 1er adjoint est Pelliseri. Parmi les projets d'aménagement, en 1897 la demande d'une ligne téléphonique civile entre Sospel et Menton ; en 1901 la construction d'un trottoir et la plantation de platanes sur la route nationale.

Pendant la mandature de Félix Ghirardi survint un événement qui fit pendant quelques jours de Sospel le centre d'intérêt de la France : le décès à son domicile familial de Sospel du **sénateur Alfred Borriglione le 29 août 1902**. Nous reproduisons ci-après un extrait du *Petit Niçois* du 31 août 1902 qui relate les obsèques du sénateur avant son transfert à Nice :



Alfred Borriglione

« Les funérailles de M. Borriglione à Sospel ont donné lieu à une inoubliable manifestation de respectueuse et affectueuse sympathie de la part de toute une population plongée dans le deuil par la mort d'un concitoyen qui n'était pas

seulement pour elle un représentant dévoué, mais encore un bienfaiteur et un ami. C'est au milieu de tous les habitants de Sospel et de très nombreux représentants des communes de la montagne que la dépouille mortelle du regretté sénateur a été transportée à 4 heures de la maison mortuaire à l'église où l'archiprêtre lui a donné l'absoute. Un piquet du 27e Bataillon de Chasseurs Alpins rendait les honneurs. Précédé par la Lyre Sospelloise, jouant des airs funèbres, le cortège s'est dirigé vers le cimetière. Le cercueil a été ensuite placé dans le reposoir du cimetière. Les fermiers du regretté sénateur et la population ont veillé le corps jusqu'à l'heure où il a été transporté à Nice. À la Mairie, le drapeau était en berne et cravaté de crêpe. De nombreux autres établissements et maisons étaient également ornés de drapeaux en deuil. Tous les magasins avaient été fermés. Après la cérémonie funèbre au cimetière, des secours ont été distribués aux indigents à la villa Borriglione.» (source ADAM - archives presse ancienne). L'intégralité est visible sur www.sospel-patrimoine.org/les-evenements-a-sospel.ws

Eugène GARIN de COCONATO

11 mai - 5 juin 1904

L'ancienne famille niçoise des Garin s'illustra dans la magistrature et dans la carrière des armes. Elle obtint l'inféodation en 1775 avec le titre de comte pour une partie du fief de Cocconato, petite localité près d'Asti, dans la province d'Alexandrie en Piémont. Après le rattachement du comté de Nice à la France en 1860, la majeure partie de la famille resta fidèle aux rois de Piémont-Sardaigne, tout en conservant des propriétés à Nice. Sur le plateau de Cimiez, la majorité des terrains où se trouvent les vestiges de la Cemenelum antique appartenait aux Garin et notamment la villa Garin. Celle-ci devint l'*Hôtel et Pension anglaise de Cimiez* dans la deuxième moitié du 19e siècle avant de devenir le Musée Matisse. Propriétaire à Sospel, Eugène Garin de Coconato était en 1904 membre du Conseil de l'hôpital de Sospel.

Élections des 1er et 8 mai 1904.

Eugène Garin de Coconato obtient 20 voix (sur 21 exprimés). Julien Pastoris est élu 2e adjoint, le 1er adjoint étant le docteur Louis Saramito.

Il présente sa démission le 5 juin 1904.

Julien PASTORIS 1904 -1920

Issu d'une vieille famille de Sospel, où il est né en 1871, Julien Pastoris exerce la profession de notaire sur la commune. Son père était l'avocat Hyppolite Pastoris, ancien maire. Il sera également Conseiller Général du canton de Sospel de 1907 à 1919.

Élu au 1er tour de scrutin du conseil municipal réuni le 6 juin 1904 suite à la démission de Garin de Coconato et en l'absence de ce dernier.

Élection de 1908 - Pastoris est élu avec 661 voix.

Élection de 1912 -
Réélu avec 19 voix.

Sous- lieutenant de réserve, il est mobilisé au Maroc de juillet 1914 à septembre 1917.
(ADAM - 01R0479)

Le calendrier électoral, suspendu par la Première Guerre mondiale, prévoyait des élections municipales

en 1916 pour renouveler les conseils élus en 1912. Un nouveau calendrier électoral est défini après l'armistice par le gouvernement de Georges Clemenceau. Les élections municipales se déroulent le 30 novembre et le 7 décembre 1919.

Élection du 7 décembre 1919 - Julien Pastoris obtient 436 voix sur 646 exprimés et 16 voix au vote au Conseil. Le 1er adjoint est Michel Domérego. Démission de Julien Pastoris en 1920.

En 1935, il se présentera sans succès contre Michel Domérego. En mai 1945, son dernier acte public, en qualité de doyen des conseillers municipaux, lorsqu'il préside à l'élection du nouveau maire, V. Comiti.

Dans les registres de délibérations, on relève : en 1906, une réclamation de Garin de Cocconato (simple conseiller) sur la constante malpropreté des rues ; la même année, une menace de fermeture par l'inspecteur d'Académie de l'école de Béroulf où la cuisine sert de salle de classe, suite à une plainte de l'instituteur. En 1908, le conseil vote l'installation de plaques à l'entrée du village pour inviter les automobilistes à ralentir dans la traversée de la ville. L'agrandissement du cimetière est mis en chantier ; il sera ouvert en 1920. (ADAM-E049)

Journal électoral d'opposition au maire J. Pastoris-juillet 1913 - suite aux élections de 1912 (coll. particulière D.R.)



Michel DOMÉREGO

1920 -1944

Michel Domérego est né à Breil-sur-Roya en 1876 d'une famille d'aubergiste ; il épouse Louise Cottalorda en 1899 puis vient s'installer à Sospel où il décède en 1964. Sa première élection date du 11 avril 1920. « Sans étiquette politique bien marquée, avec sa municipalité il défend une identité sospelloise où l'agro-pastoralisme tient encore une place importante. Ses mandats successifs se sont étalés sur deux décennies de prospérité relative pour le village. » (J.-P. Domérego- Sospel, *histoire d'une communauté*).

Lors des élections municipales de 1929, un rapport du commissariat de Breil au préfet des Alpes-Maritimes en avril 1929, avance des hypothèses électorales hasardeuses que le verdict des urnes contredira :

« La population est nettement favorable à la politique gouvernementale et entièrement acquise à M. Antonin Gianotti, député, auquel, aux dernières élections législatives 794 électeurs ont donné leurs voix, contre 36 à M. Gaziello. Néanmoins, pour des questions locales, on considère comme probable une liste Docteur Saramito - peut-être également une liste Daniel, (autre adversaire de M. Domérego), actuellement gardien du château à Nice. Dans ce cas, on prévoit une lutte fort vive et l'échec très probable de la liste Domérego, qui devrait céder la place au Docteur Saramito. » (source ADAM- E049).

En septembre 1934, M. Domérego reçoit la Légion d'Honneur des mains de Jean Médecin.

Après juin 1940, M. Domérego prête serment au Gouvernement de Vichy qui le maintient à son poste. En 1943, il fait partie de la délégation des maires du département reçue par le maréchal Pétain. Ancien combattant de 1914-1918, il avait protesté lorsque les troupes italiennes d'occupation avaient voulu accrocher leur drapeau à la façade de la mairie. Le 12 août 1944, le maire s'oppose à l'exécution publique des résistants de l'Albaréa puis à leur mise en fosse commune. Il organise leurs funérailles.



Lors des élections municipales de 1935, l'équipe de Michel Domérego (X) devant la mairie. (coll. Pierre Domérego).

La période de la guerre et la Libération (extrait du Cabegne n°2 - 2006)

M. Domérego était encore maire de Sospel en 1944. En mai 1944, il était nommé "membre du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes" en remplacement du Docteur Saramito. À cette date, son Conseil Municipal était le suivant : Albin Michel et Truchi Jean, adjoints ; Orengo Joseph ; Ghibaut Joseph ; Albin Charles ; Domérego Léon ; Bianc Victor ; Cairaschi Paul ; Bensa Victor ; Garaccio Pierre ; Raibaut Vincent ; Gaziello Jean ; Mme Saramito Emma ; Damilano Joseph ; Albin Paul ; Péglion Louis ; Tardivo Joseph, soit 17 membres. Les séances ordinaires du Conseil avaient lieu tous les deux mois, à 20 h 30. Au premier semestre 1944, trois séances ont été consignées au "Registre des Délibérations" : le 4 février, le 25 avril et le 17 juin. Jusqu'au mois d'août 1944, les services municipaux ont fonctionné normalement.

Le Comité de Salut Public

Depuis septembre 1944, sous des salves quotidiennes d'obus, les Sospelais étaient condamnés à vivre dans les caves.

Aucune relation n'existait plus avec les autorités du département. M. Domérego restait le seul responsable de la population sospelloise et il devait se plier aux ordres du Commandant d'Armes allemand de la place de Sospel. Rapidement, des mesures ont été décidées pour distribuer le peu de denrées existantes. Avec les premiers morts et blessés, puis l'incendie de l'hôpital, le 11 septembre, la situation sanitaire était devenue inquiétante.

Le vendredi 29 septembre, les Allemands évacuaient la population moulinoise vers l'Italie et avertissaient M. Domérego qu'une même décision serait prise pour celle de Sospel. Le Maire s'y était fermement opposé et les Sospelais n'ont pas quitté leur village, mais cinq otages ont dû répondre de leur soumission.

Pour permettre de prendre certaines dispositions nécessitées par les événements, il est décidé de constituer un **Comité de Salut Public** qui aura pour mission de prendre toutes les initiatives indispensables à la vie du pays. Le Comité, ainsi formé, est composé de :

- Domérego Michel, Maire, Président du Comité,
- Gouget, Archiprêtre,
- Albin Michel (adjoint),
- Comiti Vincent,
- Ducros capitaine des douanes,
- Mme Bosio,
- Boissier ingénieur T.P.E.
- Truchi de Moulinet

La Délégation Spéciale

Sospel était libéré de ses occupants, mais le village restait maintenant sous la menace de l'artillerie allemande. Dans la journée du 28 octobre, des Sospellois en armes et brassard tricolore se sont manifestés dans les rues.

Un **Comité de Libération** était constitué, sous la présidence de M. Vincent Comiti, assisté de : Louis Odru, Louis Madinier, J.B. Chiabaut, Ange Tardivo, Joseph Pellegrin, Joséphine Donato. Le lundi 30 octobre 1944, le préfet Paul Escande s'était déplacé à Sospel et, publiquement, il avait confirmé M. Comiti dans sa fonction.

Vincent COMITI 1944-1947

Né en 1886 à Sotta (Corse-du-Sud), cet ancien officier, engagé volontaire en 1914, avait perdu le bras gauche en 1915, à la suite d'une blessure par balle explosive. Pour cela, il était décoré de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre. Il s'était fixé à Sospel en 1926. Avec son épouse, ils exploitaient le magasin de Tabac et Souvenirs situé à proximité de la place Cabraïa. Au mois d'août 1944, leur fils Guy avait disparu, avec deux autres Sospellois, en essayant de rejoindre le maquis de Turini.

Le 29 avril 1945 sont organisées les premières élections depuis le début de la guerre.

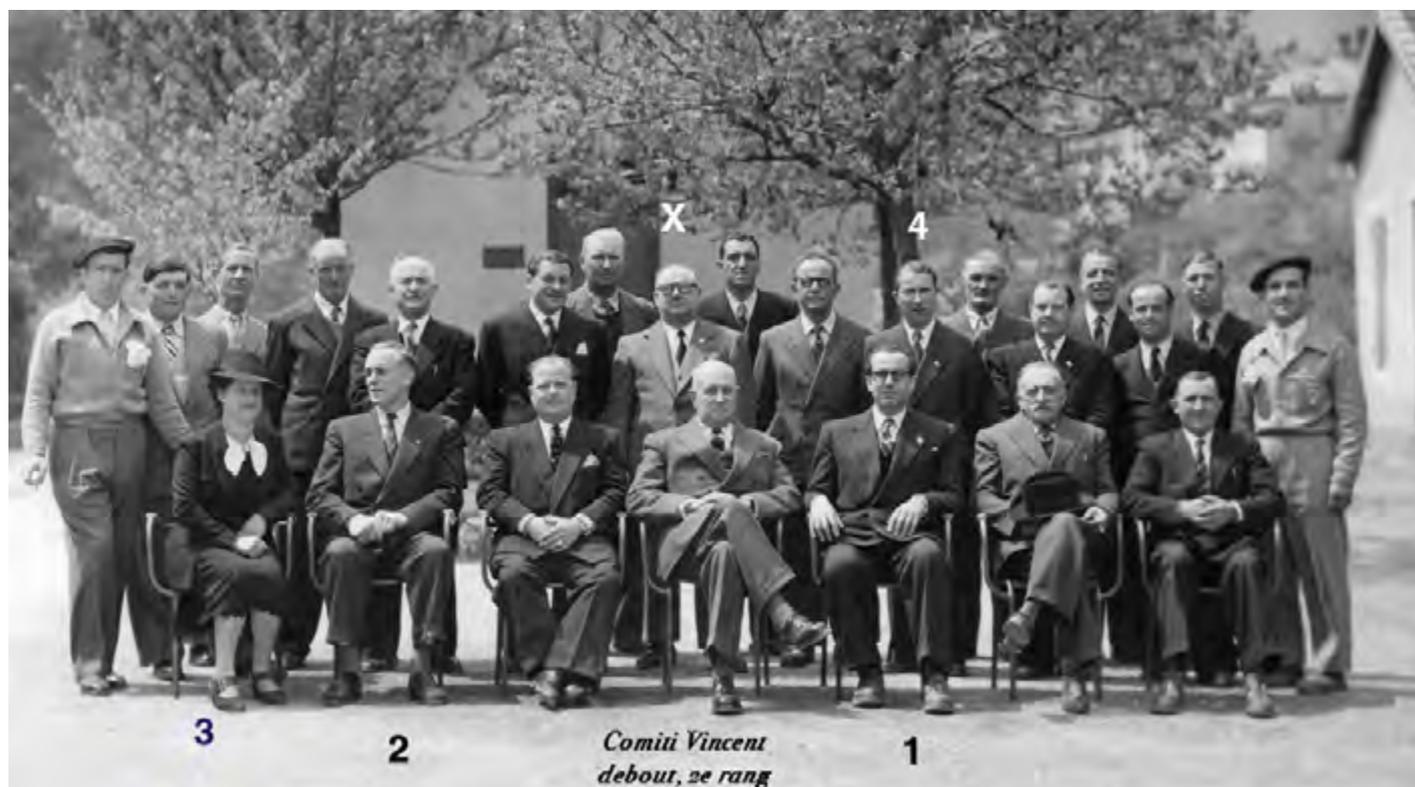
Une seule liste brigue les suffrages des électeurs : celle de la Délégation Spéciale. Sur 1426 inscrits dont 994 exprimés, cette liste obtient 791 voix.

Voici l'article paru dans "*Le Patriote*" du 26 avril 1945 :

« **Sospel - Élections Municipales** - La guerre qui a détruit la vallée de Sospel a scellé plus que jamais l'union de tous les patriotes. Cette union, qui répond au plus pur esprit de la Résistance, s'est encore manifestée ces jours-ci sous les bombardements et les attaques victorieuses de nos soldats. Le Comité Local de Libération, dont on doit louer l'activité depuis la libération, a su grouper toutes les énergies locales pour assurer rapidement la renaissance du pays. Conformément aux idéaux positifs du Mouvement de Libération National et du Front National une liste commune a été établie qui sur le fond appliquera les instructions du Comité National de la Résistance et sur le plan local une politique large, constructive et vraiment démocratique ».

Cette liste a été élue au premier tour, le 29 avril. Le 13 mai 1945, le Conseil municipal se réunit à la mairie : **Vincent Comiti** est élu maire à l'unanimité (21 voix) ; le 1er adjoint est Charles Macari.

Vincent Comiti est épaulé par 4 adjoints : C. Macari, M. Madinier, M. Ricordi et C. Imbert.



*Conseil Municipal à la Libération - Au 2e rang, au milieu, debout avec des lunettes, Vincent Comiti (X), 4 le docteur Caumes.
Au 1er rang, 1 Paul Tardivo, à sa droite Me Fossati, 2 Jean Allavena, 3 Mme Bosio.*

Voici la liste des vingt-trois conseillers, dont sept appartenaient déjà à la Délégation Spéciale (indiqué par*) : Vallaghé Charles*, Madinier Marius*, Raibaut Laurent, Ghibaut Baptistin, Comiti Vincent*, Pastoris Julien*, Ricordi Marius, Imbert Célestin, Macari Charles, Allavena Jean, Orenge Victor, Biancheri Jean, Mme Donato Joséphine*, Imbert Barthélémy, Mme Diana Françoise (veuve), Menei Andrée, Macari.

Une des premières tâches de la nouvelle municipalité est de faire déclarer Sospel, ville sinistrée. V. Comiti, qui depuis janvier 1945 siège également au Conseil Général des Alpes-Maritimes, se dépense pour redonner vie à Sospel. En septembre 1947, le conseil demande le maintien des prisonniers de guerre sur la commune au titre des réparations.

Paul Tardivo succédera à Vincent Comiti lors des élections d'octobre 1947.

Paul TARDIVO 1947 - 1971

Paul Tardivo, est né à Sospel, d'une famille sospelloise ; son père Innocent Tardivo, ancien huissier, se déclare négociant en 1913 à la naissance de son fils. Paul Tardivo exerce la profession d'ingénieur agronome avant de se lancer dans la politique locale et devient conseiller municipal aux élections de 1945. Il décède en 2000.

Lors des élections municipales du 19 octobre il recueille 810 voix et est élu maire à l'unanimité (22 voix) au cours du conseil du 26 octobre 1947. Auguste Cotta est élu 1er adjoint.

En avril 1949 pour les épreuves subies, la ville de Sospel est citée à l'ordre des Armées avec attribution de la Croix de Guerre avec étoile de vermeil. À la même date, les locaux restaurés de la Mairie sont inaugurés.

Élection de mars 1953 – La liste «Union Républicaine et Intérêt local» du maire sortant remporte 69% des suffrages. La liste d'opposants dirigée par Albin Michel ne gagne aucun siège.

Élection de mars 1959 – P. Tardivo allié à V. Comiti sur la liste « Union républicaine et sospelloise », recueille 1072 voix pour 1506 votants. Son opposant est la liste «Entente Républicaine et action municipale », dirigée par P. Gianotti, qui n'a aucun élu.

Élection de mars 1965 – On retrouve les mêmes têtes de liste qu'en 1959. La liste «Union Républicaine» du maire sortant remporte les 17 sièges. La liste «Action républicaine et sospelloise» de P. Gianotti n'a aucun siège. Le docteur Caumes est 1er adjoint.

Parmi les réalisations de cette période, citons : la reconstruction et inauguration du pont de la Concorde (1951), l'inauguration, par la maréchale Juin, du Groupe Scolaire Jean-Médecin et du foyer rural (1968), l'aménagement du square Borriglione, la modernisation de la mairie avec la rotonde de l'escalier, l'accès à la télévision (implantation du relais en 1960) et le projet d'agrandissement du cimetière.

La législation des élections municipales depuis 1884

La loi du 5 avril 1884 peut être considérée comme l'acte fondateur de la démocratie municipale en France. Elle institue un régime unique pour toutes les communes de France et affirme l'élection du conseil municipal au suffrage universel direct et l'élection du maire par le conseil municipal.

La durée du mandat municipal a varié selon les époques : il est fixé à 4 ans en 1884 et il est porté à 6 ans en 1929.

Le mode de scrutin alors retenu est le scrutin majoritaire plurinominal à deux tours avec panachage.

Il reste en vigueur pour toutes les communes jusqu'aux élections de 1947, où un scrutin proportionnel s'applique aux communes de plus de 9 000 habitants.

L'ordonnance du 4 février 1959 rétablit le scrutin majoritaire pour les communes de moins de 120 000 habitants.

Mais en 1964, une loi supprime la proportionnelle ; dans les communes de moins de 30 000, le scrutin majoritaire avec panachage est maintenu ; dans les communes de plus de 30 000 est créé un scrutin majoritaire avec liste bloquée à deux tours : la liste gagnante (majorité absolue au premier tour, relative au second) remporte la totalité des sièges du conseil municipal.

Depuis 2014, toutes les communes de plus de 1000 hab. élisent leurs conseillers municipaux selon le même mode de scrutin qui impose la stricte parité homme - femme.



Conseil municipal de 1965 : Paul Tardivo (X), Dr Caumes (1), Jean Allavena (2), Mme Bosio (devant le maire), Victor Orenge (à l'extrême-gauche, 2e rang).

Pierre GIANOTTI

1971 -1992

Né à Nice en 1923, Pierre Gianotti est fils d'entrepreneur et le neveu du sénateur Antonin Gianotti. Il occupe le poste de maire de 1971 à 1992 (avec une brève interruption en 1977) ; il assure également les fonctions de conseiller général du canton de Sospel de 1970 à 1994 et conseiller régional PACA de 1986 à 1998. Il décède en 2005. À son élection, il déclare être hôtelier (Hôtel d'Arbois à Marseille).

Élection de mars 1971 - Deux listes sont en lice : Union Démocratique et d'Intérêt local conduite par P. Tardivo (maire sortant). P. Gianotti est élu à l'unanimité ; Félix Guillon est son 1er adjoint.

Élection de mars 1977 - La liste conduite par P. Gianotti obtient 51% des voix. Il est réélu maire par 16 voix (sur 17 votants). Le **2 août 1979**, le préfet des A.-M. rend effective la démission du maire Gianotti, annoncée par lettre du 8 juin précédent. Le 1er adjoint Fulconis Auguste assure les fonctions de maire. Des élections sont organisées au Conseil Municipal le 10 août : A. Fulconis est élu maire par 9 voix contre 7 voix au maire démissionnaire. Louis Contes est élu 1er adjoint.

Sur le procès-verbal de l'élection, on note que 8 conseillers « considérant que l'élection du maire ne reflète pas l'opinion de la population » démissionnent à l'issue du scrutin. Suite au blocage des institutions, une nouvelle élection est fixée au 5 septembre 1979 : P. Gianotti est élu maire par 16 voix et A. Fulconis est son 1er adjoint.

Élection du 14 mars 1983 - Liste Entente pour les intérêts et l'avenir de Sospel (P. Gianotti) tous élus.

Sospel Majorité (J-M Lorenzi) pas d'élu.

Élection mars 1989 - 4 listes en présence dont «Union pour l'Avenir de Sospel» de P. Gianotti et «Demain Sospel Ensemble» de Faccendini et J.-M. Lorenzi. Ce dernier recueille 1010 voix contre 912 au maire sortant. Le 24 mars P. Gianotti est réélu maire par 10 voix contre 9 voix à Ozenda.



P. Gianotti avec Jacques Médecin, président du Conseil Général.

Les chantiers qui ont jalonné ses mandats : ouverture de la pénétrante Menton-Sospel (1988) et doublement du tunnel de Castillon, modernisation de l'hôpital, création de la maison de retraite, de la station d'épuration et du complexe sportif, rachat à l'armée du fort St Roch.

Une transition houleuse

Lors des élections régionales de 1992, P. Gianotti, maire et conseiller régional sortant, se présente sur la liste du parti Front National après avoir été exclu de celle du RPR, son parti d'origine. De ce fait, l'équipe municipale en place (10 élus de M. Gianotti et 9 élus de l'opposition) se réunit en séance plénière pour demander au maire de renoncer à son projet, au risque d'avoir à subir la démission d'une grande partie de son conseil municipal (la totalité des conseillers de l'opposition et un certain nombre de son équipe).

M. Gianotti s'est maintenu sur la liste Front National. À l'issue de son élection à l'Assemblée régionale le budget primitif de 1992 mis au vote est rejeté le 30 mars 1992 par 11 voix contre et 4 pour ; les 11 élus ayant voté contre ont ensuite démissionné.

Le conseil municipal de Sospel ne pouvant plus délibérer, des élections partielles ont été organisées les 24 et 31 mai 1992 pour compléter le conseil.

La liste «Défendre la démocratie à Sospel» qui prônait un changement à la tête de la municipalité a largement devancé la liste du maire Gianotti. Le rapport de force est alors en défaveur du maire qui ne compte que 5 élus contre 15 pour l'opposition au Conseil élu le 6 juin.

À compter de cette date, l'opposition demande l'élection des adjoints, qui ne sera effective que le 17 novembre 1992. Malgré les demandes du conseil, le maire refuse de donner délégations et signatures aux nouveaux adjoints. Le Tribunal Administratif de Nice par jugement du 8 octobre ordonne que l'on procède à l'élection de tous les adjoints. Cette élection a lieu le 17 novembre : Jean-Mario Lorenzi est élu 1er adjoint.

Une demande est faite au maire et au conseil municipal afin qu'il puisse y avoir de nouvelles élections et la mise en place d'une nouvelle équipe municipale.

La démission de l'ensemble du conseil municipal est effective lors du **conseil municipal du 4 décembre**, dont c'est l'unique ordre du jour.

La délégation spéciale

Suite à cette démission collective, le Préfet des Alpes-Maritimes prend le 15 Décembre 1992 un arrêté instituant une Délégation Spéciale jusqu'à l'installation du nouveau Conseil Municipal issu des élections qui sont fixées aux 17 et 24 Janvier 1993. Cette délégation spéciale composée de trois membres dont les pouvoirs «sont limités aux actes de pure administration conservatoire et urgente» comprend :

- Mr Claude Girod, Sous-Préfet, ancien Secrétaire Général de la mission Valbonne - Sophia Antipolis,
- Mr Jean Salomon, Inspecteur Central du Trésor
- Mr Claude Candela, fonctionnaire du Ministère des Finances en retraite, délégué départemental du Médiateur de la République.

Mr Girod, à l'unanimité est élu Président de la Délégation. Chacun des membres tient une permanence de façon à assurer chaque jour une présence en mairie.

Jean-Mario LORENZI 1992-2014

Issu d'une famille sospelloise, né en 1950, Jean-Mario Lorenzi se déclare agent EDF lors de son premier siège d'élu en date de 1989 (conseiller municipal sous la mandature P. Gianotti). Il est élu maire en janvier 1993. Depuis 1994, il est conseiller général du canton de Sospel.

Élection de janvier 1993 - La liste de J.-M. Lorenzi remporte 62% des votes et les 23 sièges. Pierre Daniel est élu 1er adjoint.

Élection de mars 1995 - *Liste Pour Sospel* (J.-M. Lorenzi) 1225 voix réélus (23 sièges) - La liste concurrente *Sospel Ensemble* n'obtient aucun siège.

Le 11 décembre 2000, la création de la Communauté de la Riviera Française (**CARF**), regroupant 6 communes, est entérinée par le Conseil Municipal.

Élections 2001 - J.-M. Lorenzi est élu par 22 voix, le 17 mars. Par la même séance, création de cinq postes d'adjoints.

Élections 2008 - *Pour Sospel* (J.-M. Lorenzi) obtient 1350 voix sur 2003 votants. La liste concurrente *Sospel Avenir ensemble* n'obtient aucun siège.

Parmi les actions réalisées au cours de ses mandatures citons : la réhabilitation du quartier Trincat, la création de la bibliothèque-médiathèque, l'aménagement de la salle multimédia à la chapelle des Pénitents Rouges, l'aménagement de la place Malpertuis, le lancement du chantier du nouvel hôpital et celui de la restauration de la cathédrale St Michel.

Jean-Mario Lorenzi (coll. particulière D.R.)



* Nous remercions J.-M. Lorenzi pour les informations fournies sur sa mandature et la période de la Délégation Spéciale précédente.

Marie-Christine THOURET



Madame le Maire et J.-P. Pégion, le 28 juin. (Photo J.-L. G.)

Élections des 23 et 30 mars 2014

Résultat du 1er tour - Liste M.-C. Thouret 40,26%
Liste J.-M. Lorenzi 37,67% - Liste Marchetta 13,65%
Liste Front de Gauche 8,42%

Résultat 2e tour -

M.-C. Thouret (SE) 1165 voix, 51,37%
J.-M. Lorenzi (SE) 1103 voix, 48,63%
Taux d'abstention 23,92%

Soit 21 sièges pour la nouvelle majorité et 6 pour la municipalité sortante. Le 1er Conseil Municipal se déroule le 4 avril. J.-P. Pégion est élu 1er adjoint.

Portrait publié par «Nice -Matin» le 1er avril 2014-

Marie-Christine Thouret est née à Sospel, d'une famille sospelloise. Elle aura 41 ans en août. Dans le département des Alpes-Maritimes, sur les neuf femmes qui ont été élues en 2014 à la tête d'une commune de plus de 1000 habitants, elle est la plus jeune. À Sospel une femme maire, c'est une première. Elle est mariée à un médecin généraliste qui exerce dans le village et avec qui elle a deux enfants : un garçon de 9 ans et une fille de 12 ans, tous deux scolarisés à Sospel. Depuis 1998, elle exerce le métier de pédiatre hospitalier à l'hôpital L'Archet à Nice. Une activité qu'elle envisage de stopper si sa fonction de maire le lui impose. Elle n'a jamais été membre d'un parti. Elle s'est présentée à Sospel sans étiquette avec une liste d'intérêt local et une équipe motivée. « On travaille ensemble depuis un an. En février 2013, on voulait juste travailler en tant que citoyens de Sospel sur le PLU [...]. On s'est rendu compte que cela serait compliqué. C'est de là qu'est née l'idée de monter une liste aux municipales.» Grâce à laquelle Marie-Christine Thouret va faire ses premiers pas en politique. (Julie Baudin- Nice-Matin 1er avril 2014)



Les représentations et illustrations de Sospel

L'unique représentation philatélique d'un monument de Sospel est un timbre de l'OEPT (Office des Émissions de Timbres Poste) de Monaco, émis en 1971 d'une valeur faciale de 0,50 Francs. Il représente le Pont Vieux vu depuis le pont de la Concorde.

L'illustration est dessinée par Bernard Minne et la gravure en taille douce par Claude Jumelet, graveur à l'Imprimerie des timbres-poste de Périgueux ; il a réalisé plus de 500 timbres ou gravures pour la France et Monaco.

Exposition sur le centenaire de la Grande Guerre

La collecte des archives familiales de 1914 à 1918 se poursuit auprès des Sospellois. L'année 2015 présentera l'entrée en guerre de l'Italie. Les documents ayant trait à cette période sont les bienvenus. **Les documents communiqués seront scannés, éventuellement au domicile et immédiatement restitués à leur propriétaire.**

Ces souvenirs pourront figurer, avec l'accord de leur propriétaire, dans le cadre des expositions prévues par le Cercle et dans les publications du Cahagne.

Pour être contacté, laissez vos coordonnées :

- sur la messagerie : sospel-patrimoine@gmail.com
- ou dans la boîte aux lettres du Cercle au Pont Vieux.

À vos greniers !

Pour accéder au site Internet et aux dernières informations du Cercle, cliquez sur ce flashcode.



Le Pont Vieux a accueilli l'exposition du centenaire de la Grande Guerre du 27 juillet au 31 août 2014.

Cette exposition sur la Grande Guerre présentait des documents, (surtout sur l'année 1914) et objets prêtés par les Sospellois et l'Association du Fort St Roch.

L'exposition a reçu 1190 visiteurs dont 230 étrangers provenant de 20 nationalités différentes.

Cette manifestation se poursuivra tout au long de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre.



Serge Coccoz, président du Cercle, a inauguré le 27 juillet l'exposition en présence de l'Adjointe à la Culture.

Réouverture de la Cathédrale St Michel



Photo Bernard Orru-Sivignon.

Une exposition sur la restauration de la cathédrale est visible à l'Office de Tourisme jusqu'au 6 janvier.

A Maisoun dou Patrimòni vo soeta a tos Boan Cahena !

Le Cercle du Patrimoine souhaite à tous un joyeux Noël !